

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION D'UN EMPLACEMENT DE CAMPING

La réservation est pour vous la garantie de trouver à votre arrivée un emplacement disponible pour la durée de votre séjour.

Nous nous efforçons dans la mesure du possible de vous donner l'emplacement que vous souhaitez ou un similaire.

Chaque nuit se décompose de 11h au lendemain 11h.

Un seul véhicule est accepté sur l'emplacement. Un parking est à la disposition des locataires à l'entrée du camping.

Le locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

Visiteurs :

En accord avec la Direction du camping, le locataire peut accueillir des invités pendant la durée de son séjour, en respectant la capacité d'accueil de l'emplacement soit 6 personnes (1). **Tout visiteur doit impérativement se présenter à la réception à son arrivée.** La direction se réserve le droit de refuser des locataires supplémentaires. Aucun véhicule de visiteur ne sera accepté sur l'emplacement. (Parking à l'entrée)

(1) une majoration correspondant au tarif journalier par personne supplémentaire sera demandée

En accord avec la Direction du camping l'accueil de visiteurs pendant la journée est autorisé sous réserve d'**une participation de 2 € par personne**. Tout visiteur doit impérativement se présenter à la réception à son arrivée. Aucun véhicule de visiteur ne sera accepté sur l'emplacement. (Parking à l'entrée)

La réservation proposée ne peut être exigée si le délai entre la proposition et la réponse du locataire excède 21 jours.

Toute location est nominative et ne peut être cédée.

En l'absence de message écrit du locataire précisant qu'il a du différer la date de son arrivée, la location redevient disponible 24 h après la date d'arrivée prévue initialement. Le versement de la totalité du montant du séjour sera exigé.

Le montant du séjour est intégralement payable dans les 24h suivant l'installation. Tout changement en cours de séjour sera réglé au fur et à mesure.

En cas de prolongation du séjour, il ne pourra être garanti un même emplacement.

Les animaux sont acceptés dans la limite d'1 par emplacement, vacciné et tenu en laisse. Dans un souci de sécurité, les gros chiens de plus de 30 kg devront être muselés. La Direction se réserve le droit de refuser le séjour d'un chien s'il peut présenter un danger pour les usagers du camping.

Conditions d'annulation de la réservation :

Plus de 15 jours avant la date prévue de l'arrivée : 20 % du montant total du séjour sera retenu sur l'acompte versé. Le montant restant sera restitué par courrier.

Moins de 15 jours avant la date prévue de l'arrivée ou si le locataire ne s'est pas présenté à cette date, le montant total du séjour sera exigé.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé.

Conditions de règlement :

Modes de règlement acceptés : argent liquide, chèques avec pièce d'identité, Cartes bancaires sur place, virements bancaires (coordonnées fournies sur demande), chèques vacances ANCV.

Les règlements par chèque doivent être libellés à l'ordre du camping les chalets sur la Dordogne.

Les tribunaux de Cahors sont seuls compétents en cas de litiges.